

**RMC – mercredi 31 janvier 2007 – 5h10 et 6h40**

**Guillaume Cahour** : Combien de kilomètres par an vous parcourez, enfin grosso modo, avec votre voiture, Virginie ?

**Virginie** : Je dirais entre 10.000 et 15.000.

**Guillaume Cahour** : Bon j'ai pris la fourchette haute, 15.000 km, vous avez une petite voiture, vous roulez à l'essence, vous émettez 4,2 tonnes de CO2 par an avec votre voiture. Vous êtes une pollueuse, mais comme nous tous, et un site Internet vous permet de racheter, finalement, ces gaz que vous émettez. Ca vous coûtera 80,32 € par an, Virginie, vous passez à la caisse ?

**Virginie** : Ah oui, oui, oui, là-dessus, sans problème !

**Guillaume Cahour** : A ce prix là, et avec ça Virginie, vous financez...

**Virginie** : Ma bonne conscience.

**Guillaume Cahour** : Oui et puis c'est le prix aussi pour vous rattraper et financer des œuvres écologiques qui compensent justement ces émissions de gaz à effet de serre. On découvre tout ça dans quelques instants sur RMC. Quel pollueur ou pollueuse êtes vous, 32.16 rmcinfo.fr

[...]

**Guillaume Cahour** : Il est 5h13 sur RMC. Alors, quel pollueur êtes vous ? [...] Nous pouvons désormais mesurer notre impact sur la planète grâce à des sites Internet très bien faits. Il s'agit de calculer vos émissions de dioxyde de carbone, c'est le principal gaz à effet de serre qui est responsable du réchauffement climatique. Alors Céline Pitelet, vous avez testé, comment ça marche ?

**Céline Pitelet (RMC)** : Ecoutez, en ligne on vous demande quelques renseignements sur vos voyages en avion, vos trajets en voiture et votre logement. Alors les données à fournir sont plus ou moins détaillées. Sur le logement par exemple, on vous demande sa superficie, son ancienneté, le type de chauffage que vous utilisez. Bon, j'ai fait le calcul pour vous Guillaume, avec les informations que vous m'avez données hier soir : vous faites un aller retour Paris Toulouse en avion dans l'année, vous parcourez à peu près 18.000 kilomètres par an avec un véhicule diesel de taille moyenne et vous habitez dans un logement récent avec chauffage au gaz. Résultat : Guillaume, vous émettez plus de 7 tonnes de CO2 par an et vous pourriez vous rattraper en faisant un don de 150 € pour soutenir des projets de développement économes en CO2.

**Guillaume Cahour** : Merci Céline, ça va me coûter assez cher, surtout qu'il y a sans doute d'autres pollutions occasionnelles à ajouter, je peux donc me rattraper en investissant dans des projets qui permettront, eux, de réduire d'autres émissions de CO2, mais où va cet argent ?  
Eric Parent est co-fondateur de Climat Mundi :

**Eric Parent (Climat Mundi)** : Ce sont des projets, par exemple des projets d'efficacité énergétique, où on va produire la même quantité d'énergie avec moins de combustible. Par

exemple un projet qu'on a retenu, qui est en Erythrée, qui consiste à installer des foyers de cuisson à haut rendement, qui brûlent deux fois moins de bois pour le même usage, et donc qui émettent deux fois moins de CO2. Et ces foyers apportent aussi d'autres bénéfices que la seule réduction des émissions de CO2, puisqu'ils permettent de limiter la déforestation, puisqu'on brûle deux fois moins de bois donc on en coupe deux fois moins, ils améliorent la qualité de l'air dans les foyers parce que les fumées sont évacuées à l'extérieur directement, et ils limitent également la corvée de bois qui est effectuée le plus souvent par des femmes.

**Guillaume Cahour** : [...] Il est 5h16. Vous êtes sur RMC....

Idem à 6h40